

§ II- LETTRES, N°143

1- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N°68

LETTRE, N°68

+

Dijon, ce 30 Janvier 1867

Le T.R.P. Provincial est ici, sa visite officielle ne commencera pas avant ce soir ou demain matin, il quitte Dijon Dimanche, impossible donc, mon Enfant, que je parte avant Lundi et que j'arrive à Béthanie avant mardi soir. Sauf nouvel avis, ce sera donc mardi soir que j'arriverai à la Croisée des routes par la voiture de Gy.

Je me propose de ~~se~~ traiter avec le T.R.P. Prieur une question qui nous intéresse, priez pour cela.

Quant à l'aumônier le T.R.P. Provincial ne veut pas absolument que le R.P. Praquin nous reste; il a entendu dire ailleurs qu'il ne portait pas assez bien, et j'ai dû moi-même ne pas lui cacher la vérité, il m'a donc prié de lui dire de sa part de ne plus rester dans la Province de France et de rentrer dans quelque couvent du Midi et que s'il ne le fait pas lui, Provincial, écrira à ce sujet au Rév^{me} Père Général car il ne veut pas être solidaire des actes d'un religieux qui n'est en rien sous sa dépendance. Je me propose de demander au T.R.P. Minjard sa volonté écrite, à ce sujet, cela me rendra plus facile cette tâche bien délicate en soi; la mesure du reste me paraît nécessaire, vu ce que nous savons aujourd'hui.

Quant à un autre religieux il n'a personne à nous donner que le R.P. G...; il nous le laisserait aussi longtemps que nous en aurions besoin et qu'il serait malade, en désirant toutefois que nous demandions à Monseign. de nous donner quelqu'un dès qu'il en trouvera l'occasion, car on ne regarde ces aumô-



*spécialement
not*

ries chez nos soeurs que comme chose exceptionnelle et transitoire, par notre vraie vie devant être la vie commune

Il a hésité et hésite encore à cause des inconvénients survenus à S. Nicolas; il est convenu qu'avant de rien décider je verrai cela sur les lieux avec vous. Il propose ce triple moyen pour obvier à ces inconvénients : 1^o Il dira au R.P. G... qu'il va là uniquement pour se reposer, qu'il n'aura d'autre charge que celle de dire la ^{ste} messe au couvent; et que son désir est que, comme à Bonnay, la confession soit laissée à M. le Curé. 2^o Il lui demandera de ne voir nos soeurs que le moins possible, d'éviter particulièrement de prendre la récréation avec la communauté 3^o Il me demande de l'avertir dès que nous aurons lieu de craindre que sa présence ne puisse ~~apporter~~ amener quelque inconvénient et qu'aussitôt il trouvera un prétexte pour le rappeler à Dijon.

Reste à voir avec vous ce qu'il vaut le mieux. Nous en causerons donc bientôt. Je vous dis ces choses d'avance pour que vous puissiez y penser. Préparez aussi la chose pour le R.P. Praquin, car il ne sera pas possible de revenir sur cette décision.

Aussi bien, il nous demandait autrefois l'hospitalité comme une faveur, et nous avions un motif de charité pour le lui rendre, aujourd'hui qu'il s'en plaint ce motif n'existe plus, et nous en avons tant d'autres en sens contraire!..

Je ne réponds rien à nos enfants puisque je vais arriver bientôt. Mon projet est, comme épreuve et comme réparation, est de remettre après Pâques (si tout va bien d'ici là) l'admission de M^{me} H. au rang des Petites Soeurs. Quant à S^r du C... je n'ai guère espoir en ce nouvel essai. J'y consens néanmoins; mais dites-lui que désormais la première fois qu'elle parlera ou de la pension qu'elle donne, ou de son désir de partir, ou du regret de n'être pas ailleurs, elle sera prise au mot et priée de se retirer; nous ne voulons de personne qui ne soit à nous qu'à demi.

J'avais parlé à son sujet à une aux Dames de la Compassion. On me répond qu'on ne peut accepter cette personne que si moi même j'en puis répondre, humainement parlant Le pourrais-je? - Je ne le puis pas. Elle ne serait donc pas reçue. Quant à S. Louans je crois qu'on exige 5 ou 600 fr. au moins, et il lui



*Spuesauy
not*

faudrait ensuite de quoi s'entretenir. Sa position est donc très précaire et je le regrette parceque je crains qu'elle ne nous reste qu'à cause de cela. J'aimerais mieux la savoir très-riche, j'aurais alors quelque raison de supposer qu'elle nous reste de pleine volonté et de bon coeur.

Que dirai-je de J...? Je ne sais trop au juste de quoi il s'agit. Quelle attende donc ma venue; mais ma conscience se refusera à la garder plus longtemps avec nous, le jour où je ne verrai pas clairement en elle un lutte réelle et sérieuse contre le mal. Nous lui serions inutiles, nous lui ferions mal même par trop de bonté, et elle nous deviendrait à la fois et un fardeau (tandis que nous en avons assez d'autres) et un danger réel pour le bon succès de l'Œuvre, telle que Dieu la veut. Nous ne pouvons pas entreprendre toutes les œuvres à la fois et faire une catégorie toute spéciale pour elle. Je sais qu'elle a à lutter contre forte partie, mais je sais aussi qu'elle en viendrait à bout, si elle le voulait bien, car Dieu ne lui manque pas. Si elle avait seulement après chacune de ses fautes pendant une seule minute la cent millionième partie des douleurs qu'elle s'expose à endurer toute l'éternité, cela avec un peu d'amour de Dieu la guérirait bien vite.

Le pauvre frère du R.P. G... est mort, mais en très-bon chrétien. Priez pour lui et pour sa famille.

Mes petites nièces sont sauvées. L'une est guérie, l'autre hors de danger, mais pas entièrement guérie encore. Priez pour elles.

Je crois vous avoir dit que l'huile est vendue 1.60 ou 1.70 prise à Grasse, et qu'elle revient ici, y compris les frais d'emballage, de transport et d'octroi à 2^f ou 2^f 10. Nous aurons l'octroi en m. J'écris à Grasse.

Le fourneau a coûté à mon frère 20^f de port depuis Noidans il me semble, et je le lui avais dit, qu'il ne nous en avait coûté que xxx (a)

Ne vous préoccupez pas de ce que vous dit la M. S. Pierre. Votre sortie de la P. n'a pas le cachet

(a) illisible.



Spurmann
not

de la volonté de Dieu, pour elle qui ne peut voir qu'à son point de vue et selon les apparences, mais pour le R.P.S. et pour moi qui voyons ou cela a abouti cela ne fait pas même l'ombre d'un doute. Seulement il faut dire que les apparences ne sont pas telles, je vous l'ai toujours dit.

"A chaque jour suffit sa peine" a dit le bon Maître et encore "ne soyez pas inquiets sur l'avenir" pourquoi donc voulez vous en penser et en faire plus qu'il ne le conseille et ne le veut? - Laissez l'avenir et le passé et songez au présent. L'avenir véritable, c'est le ciel. Pensez à celui-là, non avec épouvante, mais avec espérance et avec joie.

Je puis vous affirmer que, malgré toutes ces défaillances que je déplore, votre âme néanmoins avance un peu tous les jours depuis que vous êtes à l'Oeuvre. Cela m'est clair.

J'étais bien sur que N.S. vous dirait au coeur, à propos de Lucie et de ses pauvres compagnes, ce que je ne pouvais vous dire Je le bénis du changement opéré en vous à ce sujet.

Angélique Jourdain vient de m'écrire hier une touchante lettre pour me rappeler ma promesse de la recevoir au mois de Juin. On est fort content d'elle là bas. L'Aumônier de Cadillac sollicite l'admission d'une autre détenue qui sera libérée dans quelques mois après 30 mois de prison seulement, et qui n'a que 19 ans. J'ai posé les conditions ordinaires et demandé des renseignements. Je réclame une lettre d'elle car la lès soeurs sont pour nous. Ce sont les SRS de la Sagesse, comme était ma soeur - C'est un bonheur que les SRS de Marie Joseph ~~est~~ qui ont les autres maisons retiennent un peu de se présenter chez nous; nous ne pourrions pas suffire aux demandes et cela pourrait faire mauvais effet. Avec Cadillac et Auberive, nous aurons plus que nous n'en pouvons accueillir.

Je bénis notre Lucie de sa bonne résolution. qu'elle y persévère!

Croyez-vous que je puisse sans inconvénient faire arrêter et coucher chez M^{me} Roland notre petite libérée d'Auberive de 19 ans, qui doit partir le 9 Février. Cela est il convenable?

Vous ai-je dit que les Dames de la Compassion ont obtenu de M^{gr} de Langres la permission de donner



Signature

l'hospitalité aux pauvres Libérées d'Auberive se destinant à Béthanie. Je viens d'en avertir l'aumônier.

Vous faites bien de tenir ferme pour M^{me} H... C'est une nature à dompter et peut être qu'ensuite on en pourra tirer parti. Chez S^r du C.. malheureusement l'étoffe manque.

M^{le} Rachel a de nouveaux obstacles mais est toujours résolue. Elle doit vous écrire vers le 2 ou 5 Février. Elle me dit qu'elle prie tous les jours pour ses soeurs et sa Mère de Béthanie. Nous causerons d'elle. Elle le désire.

Ne vous excusez donc pas de me faire de la peine en me disant vos ennuis. Cette peine ne m'empêche pas d'être heureux en songeant qu'au moins il n'y a rien au delà, et que je suis sûr que vous ne me cachez rien. Si j'avais des doutes à cet égard, non seulement je souffrirais davantage, mais je me croirais impuissant à diriger l'Oeuvre; il faudrait me retirer, je crois. - Je vous l'ai déjà dit, : ne gardez rien pour vous de ce que vous sentez le besoin de me dire. Il ne s'agit pas de dire : Je ne suis pas assez forte pour le garder pour moi"; je vous défends d'être forte à ce compte là; ou plutôt soyez forte et dites tout de même. C'est nécessaire au bien. C'est mon avis.

Je vous permets les actes d'humilité devt la Comm^{te} non les pénitences corporelles dans l'état où vous êtes; si ce n'est la disc une fois ou deux p. semaine, si v. le tenez, mais chez vous et peu.

Je crois que pour aller à Noidans ou à la Croisée la voiture de m. le curé pourra servir en arrangeant le-ressort la mécanique qui fatigue beaucoup.

J'aimerais mieux pour soigner l'animal quel- qu'un qui put aussi conduire la voiture quand il faudrait, par exemple le vieux qui m'a accompagné à la croisée un matin, ou son fils, le poitrinaire. Depuis la scène entre M. Berthoz et le jardinier, je me fie peu à ce dernier et son air un peu patelin envers vous, un peu sournois envers moi ne m'inspire pas plus de confiance. J'aimerais qu'il n'eut plus de raison pour mettre le pied ds la maison ou au jardin, je ne sais si je me m'exagère les choses; mais j'aimerais être sûr de ceux que nous employons et s'il arrivait encore un vol au jardin, de ne pouvoir soupçonner personne de la maison - Je crois donc que vous ferez bien de vous



E. J. J. Lataste
Not.

retirer de lui, peu à peu, le plus possible. S'il nous arrivait des désagréments avec lui nous serions sans excuse, après tous les avis que nous a donnés M. le curé.

Quant à M. de Metge, il paraîtrait que M. le Curé aurait quelques raisons de se défier de lui, il l'affirme du moins; il faut donc être honnête s'il vient, mais ne rien faire pour l'attirer. Profitons de l'expérience des autres. Quant à M^{lle} de Metge c'est autre chose. On ne dit d'elle que du bien.

Rien d'Eulalie ni de Chatenois; mais je m'attends à une prochaine lettre.

La personne de La Chapelle de 17 ans qui a écrit à notre Sr Marie m'avait-elle parlé. Je suis bien d'avis qu'elle s'éprouve encore, mais à une condition (qui est très grave) c'est qu'elle ne soit pas exposée là bas. Que de jeunes personnes qui à 17 ans eussent pu faire des saintes et à qui à 20 ans on ne sont plus sûres seulement de se sauver! Il faudrait voir plus clair pour savoir ce que nous devons lui dire.

La personne des environs de Vesoul va s'essayer encore 6 mois, c'est l'avis de son confesseur, et le mien.

J'ai reçu toutes vos lettres mais avec bien du retard.

Il ne faut essayer de retrouver vos n^{os} pour que nous disposions une liste générale autrement nous commettrions des erreurs. M^{lle} Bick vous a envoyé de 201 à 220, mais je vous en avais laissés 2 2 dizaines, je crois, et je ne sais lesquelles.

M^{lle} Marie Boyer m'a fait dire par le fr. Portier de l'avertir avant mon départ. Elle a sans doute une lettre ou une commission à me donner.

Erreur - ce sont de toutes petites pointes qui tiennent les tableaux du Chemin de croix. Les crochets ne portent que les croix de chêne.

Je compte bien vous trouver guérie à mon arrivée. C'est un devoir pour vous et je ne vous permets pas d'y manquer parce que notre chère petite communauté à besoin de cela



Chapelle

V Je vous laisse pour répondre à bien des lettres qui m'attendent et sont pressées. A bientôt! - Je n'ai pu m'occuper que bien peu de ce qu'il me faudra vous dire pendant la retraite, cependant j'ai mes sujets trouvés et vous me ferez grâce de la forme, pourvu que le fond et le coeur y soient.

Je vous bénis toutes, même celles qui ne l'auraient pas mérité, parceque tout va changer et se mettre en bon chemin je l'espère!

Que Dieu soit avec vous toutes et qu'il soit avec

Votre père, évêque tout dévoué, en Jésus-Christ,

fr. M Jean Joseph



E. J. J. Latasté

